



Monsieur le Président,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour évoquer, entre autres, la mise en place du SIP et du SIE Nord Vaucluse. Une fois de plus, FO DGFIP 84 vous rappelle sa farouche opposition à la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité, qui correspond à un détricotage du réseau de la DGFIP. Avec le NRP, les anciens services comptables, devenus antennes, perdent leur personnalité juridique. La pérennité de leur existence n'est garantie que jusqu'en 2026, ce qui est une source d'angoisse pour les agents de ces services. En d'autres termes, ces antennes ne tiennent qu'à un fil !

De surcroît, l'ensemble des services fusionnés sont à l'os, qu'ils relèvent de la filière fiscale ou de la gestion publique. Les collègues dénoncent l'industrialisation des tâches, une perte de technicité et une surcharge de travail, au guichet, à l'accueil, dans les services recettes ou dépenses... Une fois de plus, FO exige **l'arrêt du NRP** dans notre département, à la fois pour garantir l'existence d'un service public de proximité et permettre aux agents de la DDFIP d'exercer sereinement leurs missions.

Par ailleurs, FO DGFIP 84 a appris que vous organisiez des réunions pour vanter les mérites du Cadre d'Objectifs et de Moyens 2023-2027 auprès des agents de la DDFIP 84, censés être « les premiers acteurs du changement ». Selon nous, ils ne sont pas acteurs de ce changement mais le subissent ! Le bilan 2020-2022 du COM devrait inciter l'administration à davantage de prudence. L'Inspection Générale des Finances estime qu'il est « globalement positif ». Elle cite le NRP comme exemple d'amélioration du service public pour les usagers. Cette expression rappelle celle utilisée par un homme politique français qui expliquait en 1979 que le bilan du Parti communiste d'Union Soviétique était « globalement positif » ! L'histoire ne lui a pas donné raison et gageons qu'elle ne donnera pas raison non plus aux tenants des mesures qui consistent à réduire les missions et les effectifs de la DGFIP comme peau de chagrin.

Au surplus, au cours de ses visites de services, la délégation FO a appris que les agents de la trésorerie Carpentras CH sont chargés du contrôle de la légalité de l'intérim médical des médecins contractuels pour les contrats signés après le trois avril 2023. Ce contrôle de légalité constitue une atteinte au principe républicain de séparation des pouvoirs. Jusqu'à présent, il relevait de la compétence de la préfecture, pas d'une trésorerie hospitalière. Pourquoi un agent DGFIP ferait-il le travail du préfet ?

Les agents doivent adresser un tableau mensuel à la Direction. Les contraintes liées au délai de contrôle les stressent, ils n'osent plus poser leurs congés en période d'échéance.

De surcroît, est-il vrai que les agents du pôle recouvrement de la trésorerie CH de Carpentras sont chargés de recouvrer pour le compte de la trésorerie CH d'Avignon des titres émis par le centre hospitalier d'Avignon ?

Enfin, à la DGFIP, cela fait deux ans que FO réclame la reconnaissance de l'engagement permanent des personnels et de leur conscience professionnelle exemplaire en termes de promotions et de revalorisation de leur régime indemnitaire. Si un thermomètre aussi imparfait que l'observatoire interne traduit une dégradation extrêmement sensible, c'est que, notamment sur le sujet de la

reconnaissance, il y a urgence ! Cette négociation sur le régime indemnitaire ne doit pas être l'occasion de mettre en place le RIFSEEP à la DGFIP. Elle ne saurait toutefois compenser la perte de pouvoir d'achat subie par les agents de la fonction en général puisque la revalorisation du point d'indice ne suit plus l'inflation depuis le début des années 2000 (- 27%) !!!

Pour FO , il est plus que temps de redonner aux services de la DGFIP les moyens humains, budgétaires et informatiques nécessaires à l'exercice quotidien des missions et de sortir de l'illusion coûteuse que la dématérialisation pourvoit à tout.

Avec plus de 30 000 emplois supprimés à la DGFIP depuis 2009, les agents des Finances Publiques n'en peuvent plus ! Ils attendent autre chose de leur employeur que la suppression supplémentaire de 250 emplois dans le budget 2024 !